



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Alger I - Benyoucef Benkhedda



Centre hospitalo-universitaire - Mustapha
Service de médecine légale
Chef de service : Pr. R. BELHADI



**PROGRAMME DE FORMATION
EN MEDECINE LEGALE POUR LES AVOCATS :**

**Renforcer les compétences en preuves
médico-légales et rapports d'expertises**

2023

Table des matières

I. INTRODUCTION :	4
II. CHAPITRE 1 : INTRODUCTION A LA MEDECINE LEGALE	6
Objectifs généraux :.....	6
Objectifs spécifiques :.....	6
1.1 Comprendre le concept de médecine légale :	6
1.2 Expliquer l'importance de la médecine légale :	6
1.3 Connaître l'histoire de la médecine légale :	6
1.4 Identifier les différentes branches de la médecine légale :	6
1.5 Expliquer les domaines d'application de la médecine légale :.....	6
1.6 Comprendre les méthodes et les techniques utilisées en médecine légale :.....	6
1.7 Sensibiliser aux enjeux éthiques et juridiques :.....	6
1.8 Encourager la collaboration interdisciplinaire :	7
III. CHAPITRE 2 : LE PARCOURS D'UNE VICTIME	7
Objectif général	7
Objectifs spécifiques :.....	7
2.1 Évaluer les blessures et les séquelles :	7
2.2 Établir un lien entre les blessures et l'agression :	7
2.3 Collecter et analyser les preuves médico-légales :	7
2.4 Traiter les questions de consentement et de revictimisation :.....	7
2.5 Comprendre les réactions physiques et psychologiques des victimes :	7
2.6 Assister les avocats dans la rédaction des plaidoiries :.....	7
IV. CHAPITRE 3 : LES DOCUMENTS MEDICO-LEGAUX	8
Objectifs généraux.....	8
Objectifs spécifiques :.....	8
3.1 Certificats de coups et blessures.....	8
3.2 Certificats de constatations de décès.....	8
3.3 Certificats de constatation de violences sexuelles.....	8
3.4 Certificats médicaux des gardés à vue	8
V. CHAPITRE 4 : LECTURE DES RAPPORTS D'EXPERTISES AU CIVIL ET AU PENAL	8
OBJECTIFS GENERAUX	8
Objectifs spécifiques :.....	9
4.1 Rapports d'autopsies judiciaires.....	9
4.2 Rapports d'anthropologie médico-légale.....	9
VI. CHAPITRE 5 : APPLICATIONS PRATIQUES ET ETUDES DE CAS :	9
Objectifs généraux :.....	9

Objectifs spécifiques	9
5.1 Étude de cas : Reconstitution d'un crime à partir de preuves médico-légales.....	9
5.2 Étude de cas : Évaluation de la crédibilité d'un témoignage médico-légal.....	9



I. INTRODUCTION :

L'objectif de ce présent exposé est d'introduire la proposition visant à dispenser un enseignement en médecine légale aux avocats du barreau. La médecine légale occupe une place cruciale dans le système judiciaire, fournissant des preuves médico-légales indispensables pour résoudre les affaires pénales et civiles. Cette discipline hautement transversale et interdisciplinaire reste fondamentale pour garantir l'équité et la justice tout au long du processus judiciaire.

Premièrement, l'introduction de cet enseignement permettra aux avocats d'acquérir une compréhension approfondie des principes et bases de la médecine légale. Cette connaissance leur permettra d'examiner les affaires impliquant des preuves médico-légales avec plus d'instruction et stratégie. Ils seront alors capables d'évaluer efficacement la crédibilité ainsi que la validité des preuves médicales présentées lors de leurs plaidoiries.

Deuxièmement, cette formation sera bénéfique pour les avocats qui examineront divers documents tels que ceux relatifs aux certificats de coups ou blessures, constatations décès/violences sexuelles ou encore gardés à vue qui contiennent toutes sortes d'informations clés exploitables lors d'argumentation afin qu'ils puissent contester efficacement toute conclusion émanant du domaine médical si nécessaire.

Troisièmement, lire minutieusement puis analyser correctement les rapports experts légaux civils ou pénaux constituent un aspect crucial dans le métier juridique exercé par ces professionnels. L'apprentissage dispensé sur cette matière leur permettra alors de développer les compétences nécessaires pour interpréter ces rapports, comprendre les conclusions des experts et les utiliser stratégiquement dans leurs plaidoiries. Cela renforcera ainsi leur capacité à présenter des arguments fondés sur des preuves médicales solides tout en contredisant toute conclusion émanant du domaine médical si nécessaire.

En outre, cette formation contribuera également à une meilleure collaboration entre avocats et experts légaux-médicaux. En comprenant le langage utilisé par la médecine légale, ils seront capables de communiquer plus efficacement avec eux afin d'obtenir toutes informations pertinentes lors d'un interrogatoire ou encore pour présenter un contre-argument basé sur une preuve médicale solide.

En guise de conclusion, il est impératif d'introduire l'enseignement de la médecine légale aux avocats du barreau afin d'améliorer leurs compétences en matière de preuves médico-légales. Cette initiative permettrait à ces professionnels d'aborder les affaires judiciaires avec davantage d'éclairage, de contester les conclusions médicales stratégiquement et renforcer leur plaidoirie grâce à des arguments fondés sur des preuves solides. L'inclusion de cette formation continue contribuerait ainsi à garantir

un processus judiciaire équitable pour tous les individus impliqués dans les affaires pénales et civiles.

Il convient donc recommander vivement l'introduction obligatoire de cet enseignement au sein du programme continu destiné aux avocats du barreau. Cela comblera une lacune importante dans leur formation professionnelle tout en renforçant leur capacité à aborder efficacement toutes questions relatives aux aspects médico-légaux lors des plaidoiries. En outre, cela favorisera une meilleure collaboration entre les avocats et experts médicaux légaux qui contribuera sans nul doute à prendre des décisions plus éclairées et justes.

L'apprentissage approfondi par le biais cet enseignement offrira également la compréhension nécessaire quant aux principes fondamentaux inhérents à la médecine légale ainsi que toute autre compétence requise pour interpréter correctement divers documents tels que rapports ou expertises médico-légales ; ce qui aura pour effet positif non seulement sur l'intelligence globale mais aussi sur le système juridique lui-même.

Dans cette optique, il est vivement encouragé d'adopter l'introduction de cet enseignement de la médecine légale pour les avocats du barreau. Cela permettra ainsi une meilleure qualité de représentation légale et favorisera l'équité et la justice dans notre système judiciaire. Enfin, nous restons à votre disposition pour toute question ou clarification supplémentaire sur ce sujet crucial.

Cordialement,

Pr. R. BELHADJ



II. CHAPITRE 1 : INTRODUCTION A LA MEDECINE LEGALE

Objectifs généraux :

- Comprendre le rôle et l'importance de la médecine légale dans le système judiciaire.
- Acquérir une connaissance approfondie des principes et des bases de la médecine légale.
- Examiner les différentes branches de la médecine légale et leurs domaines d'application.

Objectifs spécifiques :

1.1 Comprendre le concept de médecine légale : Expliquer les principes fondamentaux et les objectifs de la médecine légale, ainsi que son rôle dans le système judiciaire.

1.2 Expliquer l'importance de la médecine légale : Mettre en évidence l'importance de la médecine légale dans l'administration de la justice.

1.3 Connaître l'histoire de la médecine légale : Familiariser les apprenants avec l'évolution historique de la médecine légale en générale et en Algérie en particulier, en mettant l'accent sur les développements clés et les figures influentes.

1.4 Identifier les différentes branches de la médecine légale : Présenter les différentes spécialités de la médecine légale, telles que la thanatologie (étude des décès), la médecine légale clinique, les urgences médico-judiciaires, l'anthropologie médico-légale (étude des restes humains), la toxicologie médico-légale (étude des substances toxiques), la radiologie médico-légale et la biologie post-mortem.

1.5 Expliquer les domaines d'application de la médecine légale : Examiner les divers domaines d'application de la médecine légale, tels que les enquêtes criminelles, les accidents de la route, les agressions sexuelles, les maltraitements sur mineurs, les catastrophes naturelles, la toxicomanie etc.

1.6 Comprendre les méthodes et les techniques utilisées en médecine légale : Présenter les différentes méthodes, techniques et outils utilisés par les médecins légistes pour examiner les preuves, effectuer des autopsies, collecter des échantillons et interpréter les résultats.

1.7 Sensibiliser aux enjeux éthiques et juridiques : Examiner les questions éthiques et juridiques auxquelles les médecins légistes peuvent être confrontés dans leur pratique, notamment en ce qui concerne la confidentialité des informations médicales, le consentement éclairé, la protection des droits des patients, etc.

1.8 Encourager la collaboration interdisciplinaire : Mettre en évidence l'importance de la collaboration entre les médecins légistes, les enquêteurs, les avocats et d'autres professionnels dans le système de justice pénale.

Ces objectifs spécifiques vous donneront une base solide pour comprendre l'introduction à la médecine légale et vous prépareront à explorer davantage les aspects spécifiques de ce domaine passionnant.

III. CHAPITRE 2 : LE PARCOURS D'UNE VICTIME

Objectif général

Fournir aux avocats une compréhension approfondie des aspects médico-légaux et victimologiques du parcours d'une victime.

Objectifs spécifiques :

2.1 Évaluer les blessures et les séquelles :

- Fournir des connaissances sur les principes de base de l'examen médical des victimes et de la documentation des blessures.

2.2 Établir un lien entre les blessures et l'agression :

- Expliquer comment les médecins légistes établissent un lien entre les blessures spécifiques d'une victime et l'agression dont elle a été victime.
- Mettre en évidence l'importance de cette corrélation pour la défense de la victime et la détermination de la culpabilité de l'accusé.

2.3 Collecter et analyser les preuves médico-légales :

- Fournir des informations sur les méthodes de collecte et d'analyse des preuves médico-légales pour les confronter avec les allégations de la victime.
- Sensibiliser les avocats aux procédures et aux bonnes pratiques en matière de préservation des preuves médico-légales.

2.4 Traiter les questions de consentement et de revictimisation :

- Sensibiliser les avocats aux questions sensibles de consentement et de revictimisation qui peuvent survenir lors des interrogatoires médico-légaux.
- Fournir des lignes directrices pour s'assurer que les victimes sont traitées avec respect et dignité tout au long du processus.

2.5 Comprendre les réactions physiques et psychologiques des victimes :

- Expliquer les réactions physiques et psychologiques courantes que les victimes peuvent éprouver après un traumatisme.
- Sensibiliser les avocats aux impacts des traumatismes sur la santé mentale et physique des victimes.

2.6 Assister les avocats dans la rédaction des plaidoiries :

- Aider les avocats à intégrer les preuves médico-légales dans leurs plaidoiries et à les présenter de manière claire et convaincante devant le tribunal.
- Fournir des explications techniques et des interprétations médicales pour étayer les arguments juridiques.

IV. CHAPITRE 3 : LES DOCUMENTS MEDICO-LEGAUX

Objectifs généraux

- Comprendre les types de documents médico-légaux et leur utilité dans les enquêtes criminelles.
- Apprendre les procédures et les règles pour la rédaction des certificats médico-légaux.
- Savoir comment interpréter et utiliser les certificats médico-légaux dans le contexte judiciaire.

Objectifs spécifiques :

3.1 Certificats de coups et blessures

- Examiner les différentes catégories de coups et blessures.
- Comprendre comment documenter les lésions et évaluer leur gravité.

3.2 Certificats de constatations de décès

- Étudier les procédures d'examen médico-légal lors d'un décès.
- Apprendre à reconnaître les signes de mort naturelle, accidentelle, suicidaire et criminelle.
- Acquérir les compétences nécessaires pour une lecture critique des certificats de constatations de décès précis.

3.3 Certificats de constatation de violences sexuelles

- Examiner les procédures d'examen médico-légal des victimes de violences sexuelles.
- Apprendre à recueillir des preuves médico-légales dans les cas de violences sexuelles.
- Savoir lire des certificats médicaux des victimes de violences sexuelles.

3.4 Certificats médicaux des gardés à vue

- Comprendre les procédures d'examen médical des personnes placées en garde à vue.
- Savoir lire des certificats médicaux des gardés à vue.

V. CHAPITRE 4 : LECTURE DES RAPPORTS D'EXPERTISES AU CIVIL ET AU PENAL

OBJECTIFS GENERAUX

- Acquérir les compétences nécessaires pour comprendre et analyser les rapports d'expertises médico-légales.
- Apprendre à interpréter les conclusions des rapports d'autopsies judiciaires et d'anthropologie médico-légales.
- Comprendre comment utiliser ces rapports dans le contexte judiciaire.

Objectifs spécifiques :

4.1 Rapports d'autopsies judiciaires

- Étudier les procédures d'autopsie judiciaire et les méthodes utilisées.
- Apprendre à analyser les résultats d'autopsie et à interpréter les conclusions médico-légales.
- Savoir utiliser les rapports d'autopsies judiciaires dans les enquêtes criminelles et les procédures judiciaires.

4.2 Rapports d'anthropologie médico-légale

- Examiner les principes de l'anthropologie médico-légale et son utilisation dans les investigations criminelles.
- Apprendre à lire et interpréter les rapports d'anthropologie médico-légales.
- Comprendre comment les conclusions de l'anthropologie médico-légale peuvent contribuer à une enquête pénale.

VI. CHAPITRE 5 : APPLICATIONS PRATIQUES ET ETUDES DE CAS :

Objectifs généraux :

- Mettre en pratique les connaissances acquises à travers des études de cas réels.
- Analyser des situations complexes et appliquer les principes de la médecine légale pour résoudre des problèmes.
- Développer des compétences de rédaction et de présentation des conclusions médico-légales.

Objectifs spécifiques :

5.1 Étude de cas : Reconstitution d'un crime à partir de preuves médico-légales

- Analyser un cas de crime en utilisant des preuves médico-légales telles que des certificats, des rapports d'autopsie, etc.
- Reconstituer les événements à partir des constatations médicales et des conclusions des experts.
- Présenter les conclusions de l'enquête médico-légale de manière claire et convaincante.

5.2 Étude de cas : Évaluation de la crédibilité d'un témoignage médico-légal

- Examiner un témoignage médico-légal dans le cadre d'une affaire judiciaire.
- Évaluer la crédibilité du témoignage en se basant sur les principes de la médecine légale.
- Rédiger un rapport d'analyse critique du témoignage et proposer des recommandations.